Gérald Darmanin : « Il n’y aura plus le même droit du sol à Mayotte qu’il y a sur le reste du territoire français »

21/08/2022 à 8h49



Dans son entretien au JDD, le ministre de l’Intérieur revient sur la situation particulière de Mayotte.

Pour quelles raisons allez-vous passer deux jours à Mayotte ?
L’île de Mayotte réclame beaucoup de vigilance. Nous y avons affecté ces cinq dernières années 442 policiers et gendarmes supplémentaires. Proportionnellement à sa population, c’est le territoire de la République où l’on a fait le plus d’efforts. Leurs tâches sont multiples : destruction d’habitats illégaux, immigration irrégulière, violences, mariages et adoptions douteux…

Allez-vous prendre des mesures spécifiques pour l’île ?
Oui. D’abord, l’un des deux parents devra être régulièrement depuis plus d’un an sur le territoire afin que leur enfant soit reconnu comme français. En clair, il n’y aura plus le même droit du sol à Mayotte qu’il y a sur le reste du territoire français ! Avant la conception de l’enfant, il faudra être en situation régulière. C’est un changement profond et historique. Nous prenons cette décision car la

situation est très préoccupante. Tout cela crée une énorme délinquance car nous accueillons mal ces nouveaux venus, qui ne vivent bien souvent que de rapine, de prostitution, de travail illégal et dans des conditions d'insalubrité inadmissibles.

Et la seconde ?
L'autre grand sujet de Mayotte est la reconnaissance frauduleuse de paternité. Des hommes, soit mahorais, soit étrangers en situation régulière, font des certificats de paternité à des enfants d'immigrés fraîchement arrivés. Nous allons revoir intégralement ce système. Et il faudra que ces pères prouvent qu'ils entretiennent l'enfant pendant trois ans et non plus seulement deux. Dernière mesure, portée par le garde des Sceaux, dans le cadre du projet de loi immigration, nous allons proposer au Parlement de passer de délit à crime certains trafics d'êtres humains les plus graves, dans des circonstances où des passeurs professionnels et organisés entassent des étrangers dans un camion ou un bateau et provoquent la mort de certains d'entre eux, afin qu'ils puissent être condamnés à des peines de prison de plus de dix ans.

Le JDD

En Lien :

> *Gérald Darmanin annonce vouloir installer le premier centre d'encadrement militaire pour la rééducation des jeunes délinquants à Mayotte*